

COMMUNE DE VION
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 septembre 2019

Date de convocation : 12 septembre 2019

Nombre de conseillers : En exercice : 14 Présents : 10 Votants : 12

L'an deux mil dix-neuf, le dix-neuf septembre à vingt heures quinze minutes, le Conseil Municipal de VION, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Michel DARNAUD, Maire.

Présents : Mmes MM. Michel DARNAUD, Maire, Jean-Pierre VIVIER, Catherine SOUBEYRAND, David BONNET, Adjoint, Catherine NALPOWIK, Frédéric SOUBEYRAND, Sylvain MAURIN, Philippe TERRY, René VERGNES, Pascal MARCHANDIAU, conseillers municipaux.

Absentes excusées : Mmes Huguette JOLIVET, Lydia PROTIN, Colette BUTTARD.

Absent : M. Jean-Paul LEGER.

Pouvoirs : Mme Huguette JOLIVET a donné pouvoir à Mme Catherine SOUBEYRAND.

Mme Lydia PROTIN a donné pouvoir à M. Michel DARNAUD.

Secrétaire de séance : Mme Catherine NALPOWIK.

Objet de la délibération : Demande de fin des pesticides de synthèse :
Motion de soutien « Nous voulons des coquelicots »

M. le Maire donne lecture d'un courrier signé de la FRAPNA, de France Nature Environnement et de Stop Pesticides, intitulé « Nous voulons des coquelicots ». Ce mouvement s'élève contre l'usage des pesticides de synthèse. M. le Maire rappelle que par délibération N° 2016/063, en date du 15 novembre 2016, la commune a adhéré à la charte régionale d'entretien des espaces publics « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages ».

Par solidarité, suite à l'appel du collectif « Nous voulons des coquelicots », le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de rejoindre l'appel des coquelicots qui demande l'interdiction de tous les pesticides de synthèse.

Fait et délibéré à VION, le 19 septembre 2019.

Extrait certifié conforme,
Le Maire,

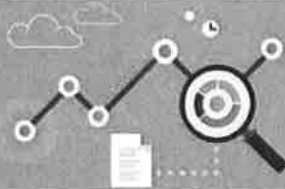
Michel DARNAUD



Acte rendu exécutoire après :

. Transmission en sous-préfecture le

. Affichage en mairie le



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Commune de VION

Utilisateur : Darnaud Michel

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DCM2019_050
Date de la décision:	2019-09-19 00:00:00+02
Objet:	Demande de fin des pesticides de synthèse : Motion de soutien "Nous voulons des coquelicots"
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	9.4 - Voeux et motions
Identifiant unique:	007-210703450-20190919-DCM2019_050-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i> 007-210703450-20190919-DCM2019_050-DE-1-1_0.xml	text/xml	917
<i>nom de original:</i> DCM 2019050-19092019-Dde Fin Pesticides de synthese.pdf	application/pdf	121550
<i>nom de métier:</i> 99_DE-007-210703450-20190919-DCM2019_050-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	121550

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	3 octobre 2019 à 17h21min41s	Dépôt initial
En attente de transmission	3 octobre 2019 à 17h21min42s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	3 octobre 2019 à 17h21min43s	Transmis au MI
Acquittement reçu	3 octobre 2019 à 17h22min25s	Reçu par le MI le 2019-10-03